

The background of the entire page is a photograph of three people in silhouette, standing behind a glass barrier and looking at a large blue aquatic animal, possibly a whale shark, swimming in a tank. The people are holding up their smartphones to take pictures. The scene is dimly lit, with the primary light source being the blue glow from the tank.

Enquête

Par Soraya Ghali

La face cachée des zoos

Les parcs zoologiques ont beaucoup évolué en un demi-siècle et jouent un rôle dans la sauvegarde des espèces menacées. Pour autant, des critiques à leur égard demeurent.





Au printemps dernier, Pairi Daiza s'est illustré dans le carnet rose: quatre maki catta, des lémuriens en danger, deux gypaètes barbus, des vautours en danger, deux rhinopithèques de Roxellane, singes dorés en danger et, enfin, deux faisans du Vietnam, espèces en danger critique d'extinction, ont vu le jour. Quelques semaines plus tôt, c'est Bellewaerde et le zoo d'Anvers qui se sont distingués par les naissances de deux girafons de Rothschild et d'un okapi Zaïre, en danger également. Au zoo de Planckendael, c'est une girafe de Kordofan qui est née tout récemment, elle aussi considérée en danger critique d'extinction par l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN). Sa «liste rouge» classe les espèces animales en péril en différentes catégories, de «vulnérable», la plus basse, à «en danger critique d'extinction».

Pour les parcs animaliers, ces multiples naissances ont, à chaque fois, un goût de victoire. Longtemps comparés à des prisons, ils se sont transformés en maternités pour espèces en danger. L'enclos d'immersion, visant à reproduire l'écosystème par le décor, la végétation, les rivières, la température, le taux

d'humidité, les sons, etc. s'est largement imposé. «Ces naissances ne sont pourtant pas une bonne nouvelle, car ces espèces sont en captivité et ne seront jamais réintroduites dans leur milieu naturel», estime d'emblée Johan Michaux, professeur en biologie évolutive, spécialiste des espèces en voie de disparition à l'ULiège.

Durant l'époque d'extension coloniale, les pays européens exhibaient fièrement les animaux exotiques rapportés de contrées lointaines. La capture de bêtes sauvages est alors meurtrière: pour un animal exposé, on en tuait 30 autres. Une époque révolue. Défenseurs et détracteurs sont unanimes: c'en est fini des zoos d'hier, où des animaux en cage tournaient tristement en rond. Fauves, ours, primates sont logés dans des enclos de plus en plus grands, de plus en plus végétalisés.

Pairi Daiza incarne parfaitement l'évolution de ces établissements passés de la ménagerie à l'espace écologique. Un parc de 80 hectares, près de 750 espèces réparties dans 10 biozones géographiques: dans ces entités, des fossés dissimulés, des plans d'eau et des parois rocheuses remplacent les barreaux, on laisse les espèces cohabiter pour recréer les interactions de la vie sauvage et stimuler

les comportements naturels des animaux. Construite sous quatre hectares de verrière, la toute nouvelle serre tropicale Edenya, dans laquelle ont été aménagés quatre niveaux, met en avant ces principes: mixité des espèces compatibles, domaines étendus, jeux et stimuli afin de réduire leur ennui et leurs mouvements stéréotypés... Plus de 200 espèces terrestres et aquatiques cohabitent. Et tout comme d'autres animaux hébergés dans le parc, ceux abrités sous la serre Edenya bénéficient de recoins dans lesquels ils peuvent échapper au regard du public, aux bruits, aux odeurs.

Mais, derrière ces nouveaux décors grandeur nature, un autre débat s'est installé. Et a enflé: est-il moral et éthique d'enfermer des animaux que la science décrit comme nos cousins, proches ou éloignés? Et dont beaucoup ont une sensibilité, des comportements complexes, l'instinct migratoire. A l'inverse, est-il raisonnable de renoncer à ces sanctuaires du vivant qui, selon l'UICN, jouent désormais un rôle dans la sauvegarde de la biodiversité?

Le basculement s'est opéré dans les années 1980, avec la prise de conscience écologique. Les scientifiques commencent alors à évoquer la sixième extinction



de masse des espèces: la première a eu lieu il y a 500 millions d'années; la cinquième, il y a 65 millions d'années, a vu disparaître les dinosaures; la sixième nous menace d'ici à moins d'un siècle et concerne l'extension de notre espèce. Pour freiner cette catastrophe, une convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est signée en 1973 à Washington. Elle sonne le glas des captures sauvages tous azimuts en milieu naturel. Pour peupler leurs enclos d'animaux rares, les zoos doivent désormais compter sur leurs propres ressources.

Beaucoup n'y parviendront pas. Mais d'autres y trouvent un second souffle. Et une nouvelle mission, devenue leur principale raison d'être: la conservation des espèces menacées. En 1982, afin d'organiser la reproduction en captivité, les Américains conçoivent un logiciel permettant de gérer la génétique de micro-populations captives. Très vite, en Europe, les premiers programmes pour les espèces en danger (EEP) sont créés: on en compte aujourd'hui 516, concernant environ 600 espèces. Entre les zoos qui participent à ces EEP –près de 310 à travers 47 pays– s'organise le partage des animaux et des informations, sous l'égide de l'Association européenne des zoos et des aquariums (EAZA), dont le zoo d'Anvers est l'un des membres fondateurs. Par conséquent, le cahier des charges s'est sérieusement alourdi: programmes d'élevage et de réintroduction, programmes de conservation sur le terrain, recherches scientifiques et projets éducatifs. Des obligations inscrites dans une directive européenne de 2005... et qui suscitent des critiques.

1. Les ratés de la reproduction

Ce rôle de préservation est «au cœur de l'action des zoos d'Anvers et de Planckendaal», gérés par la même structure, la Société royale de zoologie d'Anvers (KMDA). Sur le millier d'espèces qui y est présenté, 124 font l'objet ...

GETTY

... d'un programme de conservation international. Aujourd'hui, sur les 750 espèces représentées à Pairi Daiza, 128 sont impliquées dans un EEP. Enfin, à Bellewaerde, sur les 29 espèces accueillies, quatre bénéficient d'un programme de ce type. Mais cela concerne de nombreux mammifères pour très peu d'amphibiens, la classe des animaux pourtant les plus menacés.

Ces EEP visent à maintenir, pour chaque espèce menacée, une population «de sécurité» pérenne sur le long terme. «Nous estimons que pour au moins 200 espèces, un tel programme peut être crucial pour leur survie», déclare Tomasz Rusek, directeur de la communication auprès de l'EAZA. Toujours selon l'association, deux tiers des EEP impliquent des espèces menacées.

Concrètement, chaque programme est dirigé par un coordinateur, dont la tâche est fastidieuse: recenser les individus répartis dans les zoos européens adhérents pour suivre leur arbre généalogique et rassembler les données démographiques, sanitaires (maladies, etc.) et comportementales. «Ce ne sont pas les zoos qui décident des reproductions, mais le coordinateur, assisté d'un comité d'experts. Il indique le nombre et le type d'individus d'une même espèce que les zoos peuvent posséder, ceux qui peuvent se reproduire, ceux qui ne le peuvent pas et ceux qui se reproduisent entre eux», développe Massimo Snoeck, qui coordonne directement quatre de ces programmes (concernant le lion du Nord, le léopard de l'amour, le vari roux et l'amazone d'Equateur). Une sorte d'agent matrimonial, en résumé.

Une fois par an, une conférence réunit acteurs de zoos et coordinateurs pour organiser les échanges d'animaux et planifier la reproduction. «Le but n'est pas de produire le plus grand nombre possible de naissances. Il s'agit de préserver, sur plusieurs générations, une population présentant un niveau élevé de pureté génétique», note Fanny Cloutier, biologiste et responsable des programmes de conservation pour la Fondation Pairi Daiza.

Pour Pairi Daiza, ces EEP illustrent l'évolution des institutions zoologiques: elles ne gèrent plus des collections animales mais «participent à un réseau international, dont l'objectif est de préserver, ensemble, des populations viables au service de la conservation». Cette diversité reste la garantie d'une espèce en bonne santé et résistante aux éventuelles maladies. «Elle conditionne sa capacité à s'adapter aux changements de son environnement et constitue l'un des fondements de sa viabilité à long terme», ajoute Jan Dams, biologiste et coordinateur des soins aux animaux à Anvers et à Planckendaal.

Le hic, c'est donc le risque de dérive génétique. Même constitués en réseaux, les zoos peinent à brasser et à renouveler suffisamment leur réservoir génétique, processus pourtant indispensable pour conserver des lignées non consanguines. «Les petites populations sont en effet plus vulnérables aux fluctuations démographiques, à la dérive génétique et à la consanguinité», reconnaît Tomasz Rusek. Il y a des ratés. Comme le cheval de Przewalski, sauvé de l'extinction grâce, notamment, au travail des zoos: la quasi-totalité des individus actuels descend de 13 reproducteurs captifs initiaux. L'espèce souffre désormais de malformations congénitales, entraînant une diminution de son espérance de vie. Elle est également marquée par une baisse de sa fécondité et une mortalité infantile élevée. Ou encore le cas du bison d'Europe, également réintroduit dans la nature. «Les mâles sont atteints d'une tuméfaction pénienne qui les empêche de se reproduire, fait remarquer Johan Michaux. Cette affection est intimement liée à la faible diversité génétique de l'espèce, un facteur qui fragilise son système immunitaire.»

2. Un risque de surpopulation

Autre écueil: les zoos sont devenus tellement experts en reproduction



On a fait beaucoup de *greenwashing* mais ces réintroductions sont de l'«acharnement thérapeutique».



BELGA

qu'un risque de surpopulation s'y présente. Pour lutter contre toute consanguinité et gérer des animaux «surnuméraires», les parcs animaliers ont plusieurs solutions. La première consiste à transférer l'animal dans une autre institution du réseau EAZA. Or, cela n'est pas souvent possible. Dans les parcs, les animaux vivent plus longtemps qu'à l'état sauvage. Un lion peut ainsi atteindre 19 ans en captivité contre 15 ans dans la savane. «Avec la modernisation des zoos, l'arrivée de la médecine et du concept de bien-être, on rencontre un effet de vieillissement des populations animales», constate Johan Michaux. Conséquence: l'espace vient à manquer. «Même si de nombreux établissements s'échangent des animaux pour gagner de la place, on arrive à des taux de remplissage extrêmes partout en Europe», soutient le spécialiste.

Une autre option réside dans le contrôle des naissances. Les zoos peuvent ainsi séparer les mâles et les femelles afin d'éviter temporairement la reproduction. Cela concerne particulièrement les espèces, comme les éléphants, les girafes, les hippopotames, les lions, qui fonctionnent en harem, avec un mâle dominant. Pour les girafes, par exemple, il est très difficile de faire cohabiter plusieurs mâles dans un groupe reproductif avec des femelles. En Europe, 41 parcs possèdent déjà des groupes unisexes de mâles. Mais chaque fois qu'un zoo utilise de la place pour garder un groupe unisexe, c'est autant de reproduction qu'il ne peut pas réaliser.

Des zoos privilégient plutôt la contraception hormonale ou, le cas échéant, la castration et la stérilisation pour réguler les populations captives.

«Nous mettons en place une contraception réversible uniquement lorsqu'elle est recommandée», indique Fanny Cloutier. Une technique à laquelle Bellewaerde ne recourt généralement pas. «Elle n'est utilisée qu'en dernier recours, parce qu'on en ignore les effets à long terme», déclare Massimo Snoeck. La méthode, argumentent les experts interrogés, mettrait en péril le bien-être des individus, car des comportements anormaux peuvent apparaître, comme l'agressivité. «Sans naissance, les animaux sont privés d'un de leurs instincts évolutifs les plus fondamentaux», souligne Johan Michaux. Et la contraception n'est pas sans risque. Plusieurs lionnes mises sous hormones sont incapables de se reproduire trois ans après le retrait d'un implant contraceptif.

Dans les pays d'Europe du Nord, une autre pratique est très assumée et ne choque presque personne: le *culling*, soit l'euthanasie d'animaux en bonne santé. Elle intervient pour limiter les populations de certains animaux quand leur prolifération ne peut être contenue et qu'aucun confrère n'est en mesure de les accueillir. C'est aussi une stratégie pour éviter un appauvrissement génétique original. Ainsi, trois tigres, délaissés par leur mère, ont été euthanasiés l'été dernier à Leipzig. Faute de place, 12 babouins ont été abattus au zoo de Nuremberg, en Allemagne. Ce printemps, le zoo de Zurich a euthanasié 10 singes géladas, agités à cause de la taille, trop importante, du clan. L'EAZA souligne qu'«aucun membre n'est obligé d'utiliser l'euthanasie de gestion», mais qu'elle doit se faire «dans le respect des législations nationales». Les zoos doivent néanmoins «assumer l'entière et seule responsabilité de toute décision qui nuit à la viabilité et à la santé de l'ensemble de la population de l'espèce», pointe l'association. Contactée, elle affirme d'ailleurs ne pas collecter de «statistiques globales relatives à cette pratique».

En Belgique, depuis l'euthanasie d'une antilope et de deux bisons ...

... en 2015 au zoo de Planckendael, et le tollé qu'elle avait suscité, les zoos d'Anvers et de Planckendael se sont engagés dans une politique de «no kill» pour gérer leurs «surplus». A Pairi Daiza comme à Bellewaerde, on affirme ne jamais recourir à la mise à mort. «Chez nous, l'euthanasie n'est pas un outil de gestion, affirme Antoine Lebrun, directeur de la Fondation Pairi Daiza. Dans une population de conservation, chaque animal conserve une valeur génétique, comportementale, sociale, scientifique ou pédagogique.»

Les mâles, en réalité, ne sont pas toujours vraiment désirés. Au sein de certaines espèces, leur naissance fait parfois soupirer les soigneurs. Il en est ainsi, par exemple, pour les girafes, les guépards, l'éléphant d'Asie ou les primates. Selon une étude internationale publiée dans *Scientific Reports*, en juillet 2025, si le sexe-ratio à la naissance est fortement perturbé au sein d'une petite population, cela peut entraîner une consanguinité, un appauvrissement génétique et, à terme, l'extinction. C'est particulièrement vrai pour les espèces déjà menacées à l'état sauvage. «Ce n'est pas seulement un problème de génétique des populations. Chez certaines espèces, un trop grand nombre de mâles peut entraîner une augmentation de l'agressivité, du stress et même des difficultés d'accouplement dans les zoos», notent les chercheurs.

Pour maîtriser la hausse des groupes et assurer la survie des espèces, d'autres chercheurs, rejoints par des directeurs de zoo, principalement scandinaves, plaident dès lors pour une mise à mort planifiée des animaux surnuméraires. «Avec le temps, les populations captives deviennent de plus en plus âgées. Ce qui met en danger l'un des principes fondamentaux des zoos: la conservation de leurs propres populations, note Marcus Clauss, codirecteur de la clinique pour animaux de zoos à l'université de Zurich, dans un article paru dans la revue scientifique *PNAS* en décembre dernier. Il est crucial que les zoos conservent des populations capables

de se reproduire. Ce dont nous n'avons pas besoin, c'est d'une collection d'animaux gériatriques et de vétérinaires préoccupés par les soins palliatifs», renchérit Andrew Abraham, coauteur et écologue à l'université d'Aarhus (Danemark). Depuis, au sein de l'EAZA, qui compte 47 pays, leurs propos, et les questions qu'ils soulèvent, suscitent «un débat légitime mais feutré».

3. A peine un tiers d'espèces menacées hébergé dans les zoos

Dans les faits, sur les 2.607 espèces animales en danger critique d'extinction inscrites sur la liste rouge de l'UICN, seule une petite proportion est logée dans les zoos. Des études, publiées notamment dans *Nature*, montrent que deux tiers des parcs zoologiques hébergent environ 30% d'espèces reconnues comme

globalement en danger. Ainsi, à Pairi Daiza, selon l'institution: sur 750 espèces présentes, 26 sont classées en danger critique d'extinction, 34 en danger et 47 vulnérables. Les chiffres indiquent des tendances similaires au sein des autres établissements belges. Les zoos d'Anvers et de Planckendael confirment ce taux d'environ 30%. Au Monde sauvage, d'après son site, sur 140 espèces, cinq sont considérées en danger critique d'extinction, 12 en danger et 16 vulnérables. A Bellewaerde, sur 29 espèces, deux sont jugées en danger critique d'extinction, quatre en danger et une vulnérable.

Ni la directive européenne ni l'EAZA n'imposent à leurs membres un pourcentage minimal d'espèces menacées. «Les espèces non menacées permettent de développer des compétences, par exemple en gestion animale, en soins

Septante-cinq espèces de plantes et d'animaux, conservées aujourd'hui en milieu artificiel, sont désormais éteintes dans la nature.



vétérinaires ou en sciences du comportement, qui pourront ensuite directement bénéficier à une espèce menacée, souligne Tomasz Rusek. De plus, les espèces non menacées peuvent également contribuer à l'éducation, à la conservation, à la recherche, à la sensibilisation du public, à la collecte de fonds et au plaidoyer en faveur des espèces et des habitats menacés.»

Ce constat est assumé par les parcs zoologiques. «Cela ne veut pas dire que les espèces non menacées ne le seront pas demain. Attendre qu'une espèce soit au bord de l'extinction avant d'agir réduit souvent considérablement les chances de succès. C'est pourquoi la conservation s'inscrit dans une démarche d'anticipation, répond Antoine Lebrun. En résumé, la liste rouge n'est pas un inventaire figé, particulièrement en ces temps de dégradation rapide de la biodiversité.» Pour les parcs animaliers, toutes les espèces abritées dans leurs infrastructures, qu'elles soient menacées ou non, demeurent importantes. «Le statut UICN constitue un critère essentiel, mais il ne suffit pas, à lui seul, à définir les priorités de conservation, ajoute Fanny Cloutier. Certaines espèces aujourd'hui peu menacées jouent un rôle écologique fondamental. D'autres sont dites "parapluies": leur protection bénéficie à de nombreuses espèces partageant le même habitat.»

Un autre argument, très évident, est commercial. Si peu renoncent à présenter des espèces icônes auprès du public, c'est précisément parce que c'est pour les voir qu'il vient et qu'il paie. «Elles permettent de générer l'attention et de drainer de l'argent pour protéger d'autres animaux, admet Jan Dams. Pour survivre, un zoo doit rester attractif.» Paire Daiza, de son côté, estime que les espèces phares peuvent «souvent sensibiliser le public aux menaces qui pèsent sur la biodiversité dans son ensemble et ouvrent la porte à la découverte d'autres espèces, parfois moins connues, mais tout aussi indispensables».

...

«Il suffit de considérer l'état de notre planète pour constater que les zoos n'ont pas la moindre influence.»

4. Des animaux condamnés à la captivité

C'est un reproche régulièrement adressé aux parcs zoologiques: ils n'en feraient pas assez pour réintroduire les espèces dans leur habitat naturel. Il y a pourtant des réussites. Le lynx ibérique gambade ainsi à nouveau en Espagne et au Portugal. L'oryx d'Arabie, lui aussi, arpente les plaines d'Arabie saoudite, d'Israël, d'Abou Dabi. Le putois à pieds noirs, le cheval de Przewalski, le condor de Californie, le bison d'Europe, l'ibis chauve ou encore le tigre de Sibérie ont eux aussi frôlé l'extinction, voire étaient éteints à l'état sauvage, avant d'être réintroduits dans leurs milieux naturels. Pareil pour le vautour fauve, le vautour moine et le gypaète barbu, lâché à partir de Planckendael, d'Anvers et de Pairi Daiza notamment, avec des résultats remarquables. D'après l'UICN, 240 projets de réintroduction ont été mis en place dans le monde ces 30 dernières années, et 85% d'entre eux ont été aidés par des zoos. «Une de mes étudiantes a fait une méta-analyse sur tous les projets de réintroduction réalisés au cours des 20 dernières années, et on se rend compte que 90% d'entre eux n'ont pas bénéficié d'un suivi. Mais à côté de ça, on a fait beaucoup de pub, on a fait beaucoup de *greenwashing*», rapporte Johan Michaux, qui estime que ces réintroductions sont de l'«acharnement thérapeutique». Pour étayer son point de vue, le directeur de recherche cite un exemple sur lequel il a travaillé, celui des chimpanzés du zoo de Beauval, en France. «Ils ont réintroduit en Afrique des chimpanzés. Mais ceux-ci n'ont pas été remis dans la forêt profonde. Ils ont juste été installés sur une petite île, avec d'autres chimpanzés issus aussi d'autres zoos ou capturés à la douane, et qui étaient nourris. Ils n'ont pas vraiment retrouvé une vie naturelle, tout simplement parce qu'ils n'ont plus du tout le même comportement sauvage qu'on retrouve dans les vraies populations.

Au lieu d'être emprisonnés dans des enclos, ils sont prisonniers sur un autre îlot.»

Tous soulignent la complexité des réintroductions. Pour la quasi-totalité des individus, le retour à la vie sauvage est presque impossible. Les prédateurs n'ont jamais appris à chasser. Les mammifères sociaux n'ont jamais profité des apprentissages de leurs aînés sauvages. Il faut aussi pouvoir trouver un habitat adapté, suffisamment vaste et exempt de menaces, éviter tout risque d'introduction d'éléments pathogènes... «Ces opérations sont nettement plus compliquées avec les grands carnivores, mais plus simples pour les oiseaux, qui n'ont pas besoin d'apprendre à chasser, les herbivores, les animaux à sang froid et les invertébrés», reconnaît Fanny Cloutier.

Selon les règles de l'UICN, les réintroductions doivent avant tout viser «à produire un avantage mesurable pour la conservation d'une population, d'une espèce ou d'un écosystème et pas uniquement profiter aux spécimens transférés». Une chose est sûre, c'est toujours une entreprise délicate à préparer, à mettre en œuvre, à suivre, dangereuse et coûteuse. Avant de se lancer, il faut s'assurer que les nombreuses conditions d'une réintroduction soient réunies. «D'abord évaluer correctement les causes de la disparition, protéger ou restaurer l'habitat, réduire les menaces qui persistent, constituer une population génétiquement viable, préparer les animaux à leur retour et ensuite assurer un suivi à long terme. Ce qui peut nécessiter des décennies de travail», liste Jan Dams.

Un horizon hypothétique et lointain, en réalité. Une promesse quasi intenable que les acteurs de zoo ne nient pas (ou plus). «Les animaux nés en captivité depuis plusieurs générations ne ressemblent plus à leurs ancêtres. Ils sont mi-sauvages, mi-apprivoisés, très éloignés de l'espèce d'origine, nuance Antoine Lebrun. D'autant qu'on n'est pas parvenu à préserver leur milieu naturel et qu'il y a





un empiètement de l'humain partout. Il n'existe pas d'espaces vierges! C'est un mythe que de faire croire ça.»

5. Le billet d'entrée finance en partie la sauvegarde, mais c'est peanuts

«La protection de la biodiversité ne peut pas reposer que sur une seule approche, note Jef Dupain, directeur de l'Antwerp Zoo Foundation. La conservation ex situ et la conservation in situ sont aujourd'hui complémentaires.» Aussi, depuis 1996, le zoo d'Anvers soutient un projet de développement durable pour protéger au Congo les bonobos, classés en danger critique d'extinction. Le programme fait l'objet d'une convention avec l'Institut congolais pour la conservation durant 15 ans afin de gérer leur habitat. Avec l'aide

d'une équipe locale, des familles se voient proposer des nouvelles sources de revenus, comme des «crédits biodiversité». En contrepartie, elles s'engagent à ne pas chasser les espèces menacées. «Cette collaboration à long terme est exceptionnelle en Afrique centrale, où les projets de conservation dépendent souvent de financements à court terme, détaille Jef Dupain. Nous ne sommes pas un simple bailleur de fonds externe, mais un cogestionnaire à part entière de la réserve avec 10 personnes présentes sur place. Pour nous, protéger signifie assumer ensemble ses responsabilités, y compris sur le terrain.»

Cette approche intégrée, initiée par l'UICN, domine aujourd'hui partout. Tous les membres de l'EAZA sont d'ailleurs tenus de mettre en œuvre au moins

un plan de conservation in situ. «Au cours de la période 2020-2024, nos adhérents ont cumulé 171,6 millions d'euros de soutien financier et 938.872 heures de travail de leur personnel pour la conservation sur le terrain, en collaboration avec plus de 1.000 partenaires et en faveur de plus de 1.000 espèces à travers le monde, relève Tomasz Rusek. Ce qui fait d'eux l'un des gros contributeurs aux programmes de conservation.»

Les billets d'entrée financent en partie la sauvegarde in situ. Mais aux yeux des antizoo, c'est peanuts au regard des bénéfices que les zoos génèrent. D'autant que cet argent est majoritairement financé par les dons des particuliers et le mécénat, via un fonds de dotation. Selon une association française de défense animale, Code Animal, les zoos y investissent moins de 5% de leur chiffre d'affaires.

6. Vertu pédagogique?

C'est le slogan de Pairi Daiza. Ceux des autres établissements évoquent la même idée: on ne protège bien que ce que l'on aime. A leur rôle historique, à savoir le divertissement, les parcs animaliers mettent désormais en avant leurs missions d'éducation et de sensibilisation de leurs visiteurs. «Garder l'expérience de la matérialité, de l'interaction sensorielle; mobiliser l'ouïe, l'odorat... Tout cela est irremplaçable, surtout à l'époque de la réalité virtuelle, signale Antoine Lebrun. La rencontre avec le vivant suscite l'émotion et nous dit: une telle beauté, un tel animal, qu'est-ce qu'on peut faire pour le protéger dans le milieu naturel?»

Bel idéal. Bien que loin de faire l'unanimité. Pour Johan Michaux, la visite au zoo ne rend pas l'enfant plus respectueux de la nature et de la vie sauvage. «C'est de la poudre aux yeux! Comment peut-on encore y croire aujourd'hui? Il suffit de considérer l'état de dégradation de notre planète pour constater qu'ils n'ont pas la moindre influence!» ●

GETTY